



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

UN LIBRARY

OCT 27 1983

S/16073  
25 octobre 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

~~UN/DA COLLECTION~~

LETTRE DATEE DU 25 OCTOBRE 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES DE LA MISSION PERMANENTE DE  
SAINTE-LUCIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Au nom du Gouvernement de Sainte-Lucie, j'ai l'honneur de m'adresser à vous pour demander que le Conseil remette sa décision d'examiner la situation à la Grenade, car l'organisation régionale compétente, l'Organisation des Etats américains, va examiner la question à une réunion qui doit avoir lieu demain 26 octobre 1983.

Cette requête est présentée compte tenu de l'Article 52 de la Charte des Nations Unies, dans le souci de résoudre sur le plan régional le problème de la Grenade.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires,

Représentant permanent adjoint,

(Signé) Donatus ST. AIMEE

-----